

Coumeint quiet on homo bin einteinchounâ pào étrè causa d'on grand malheu

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **19 (1881)**

Heft 35

PDF erstellt am: **26.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-186528>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

les fois que vous dites que vous êtes bien aise de vous voir l'un l'autre, êtes-vous aussi heureux que je le suis en ce moment?... Où est Tom qui me sert de guide? Il me semble maintenant que je marcherais bien sans lui.»

Il voulut faire un pas; mais il s'arrêta et parut effrayé. Comme l'agitation de son âme était extrême, M. Grant lui conseilla de fermer les yeux et de les ouvrir peu à peu, afin de les accoutumer par degrés à supporter la lumière. Il ne se rendit qu'avec peine à ses raisons. On lui tint quelque temps les yeux couverts, et, dans ce retour de cécité, il se plaignit amèrement qu'on l'avait trompé, qu'on avait employé quelque enchantement pour lui faire croire qu'il jouissait de ce qu'on appelle la vue. Enfin, il protesta que les impressions restées dans son âme le rendraient fou, si ce sens, en effet, ne lui était pas rendu. Il voulut deviner les noms des personnes qu'il avait vues dans la foule, et conter ce qu'il avait remarqué; mais les expressions lui manquèrent. Après cette rude épreuve, on crut qu'il n'y avait plus de risque à lui ôter son bandeau, et l'on chargea la jeune fille de cette douce commission en lui recommandant expressément de tâcher de le distraire par ses discours, de l'impression trop vive des objets. Elle s'approcha de lui, et, dénouant son bandeau elle lui dit: « Monsieur William, je vais vous rendre l'usage de la vue; mais je ne saurais m'empêcher d'avoir quelque inquiétude. Je vous ai aimé dès mon enfance quoique vous fussiez aveugle; vous m'avez aimée aussi; mais vous allez connaître la beauté, vous allez éprouver des sentiments qui vous ont été inconnus jusqu'ici. Si vous alliez cesser de m'aimer! Si quelque objet que vous trouverez plus aimable allait m'effacer de votre cœur! »

— Ah! ma chère amie, répondit le jeune homme, si je devais, en jouissant de la vue, perdre les tendres émotions que j'ai senties toutes les fois que j'ai entendu le son de votre voix, si je ne devais plus distinguer le pas de celle que j'aime, lorsqu'elle s'approche de moi, et s'il me fallait changer ce plaisir si doux et si fréquent pour le sentiment tumultueux que j'ai éprouvé pendant le peu de temps que j'ai joui de la vue, j'aimerais mieux renoncer pour la vie à ce sens nouveau. Je n'ai désiré de voir que pour vous sentir, vous posséder, vous aimer d'une autre manière; arrachez-moi ces yeux, s'ils ne doivent servir qu'à vous rendre moins chère à mon cœur.»

La jeune fille l'embrassa tendrement, et William ne pouvait se lasser de la regarder; il l'appelait en la touchant, et la pria de parler pour se convaincre que c'était elle qu'il touchait. Tout l'étonnait, il ne pouvait accorder les sensations qu'il éprouvait par la vue, avec celles qu'il percevait des mêmes objets par les autres sens; et ce n'a été que par degrés qu'il est parvenu à distinguer et à reconnaître les formes, les couleurs et les distances.

Je termine par le récit d'un incident curieux, auquel on doit l'origine des établissements d'instruction et d'éducation pour les aveugles.

En 1783, dans un café placé à l'entrée d'une promenade publique de Paris, huit ou dix aveugles rangés sur un banc, exécutaient une symphonie discordante. Une foule d'oisifs attirés par le spectacle, s'égayaient aux dépens des pauvres artistes. Au milieu de ces railleurs, qui ont souvent, il faut le dire, les qualités de leurs défauts, et que l'on voit verser le fond de leur bourse dans la sébile de celui dont ils se sont moqués, se trouva un homme pénétré de sentiments tout différents. Chacun riait; lui, peiné, meurtri, réfléchissait. Ainsi, suivant le milieu où elle tombe, la semence produit des fleurs ou des épines.

Cet homme entrevit tout à coup la possibilité de donner aux malheureux aveugles la jouissance des moyens dont ils simulaient l'emploi: « L'aveugle, se dit-il, ne

connait-il pas les objets à la diversité des formes? Se méprend-il à la valeur d'une pièce de monnaie? Pourquoi ne distinguerait-il pas un *ut* d'un *sol*, un *a* d'un *f*, si ces caractères étaient rendus palpables. » Cet homme, c'était Valentin Haüy, qui venait d'enfanter l'idée fondamentale sur laquelle devait reposer à jamais, l'enseignement des aveugles qui, pendant une longue suite de siècles, étaient restés complètement abandonnés aux efforts particuliers des familles auxquelles ils appartenaient, efforts toujours mal dirigés et ne produisant que de bien faibles résultats.

Les premiers essais tentés avec beaucoup de succès, par Haüy, attirèrent l'attention du gouvernement et une Société philanthropique fut confiée à sa direction. Telle fut la modeste origine de l'institution qui devait prendre plus tard tant de développements.

Coumeint quiet on homo bin einteinhounâ pào étrè causa d'on grand malheu.

On lulu qu'èin avâi prâi onna bonbardâie N° 1 (et cein arrevè onco à bin d'autro), sè reintornâvè à l'hotô ein trabetseint et ein s'appoieint on bocon contrè lè mourets, quand sè va eincobliâ à coté dè sa porta, contrè on espèce d'affèrè que lo fâ étai drè lè quatre fai ein l'ai. Quand vâo vouâiti cein que l'irè, ye tràovè on pourro diablo qu'èin avâi onco mè què li et que ne poivè pas pi remouâ lo petit artet. L'èin eut pedi. « Sarâi mau fé d'abandênâ dinsè à l'air dâo teimps ce pourro coo », se sè dese, et coumeint demâorâvè solet, l'eimpougnè lo gaillâ, lo trainè tant bin què mau amont lè z'égras, po lo fèrè drumi avoué li. Arrevâ ào pâilo, lo vâo mettè su lo lhi; po cein, tatse dè lo solévâ et sein écartâ lè rideaux, lo tsampè asse hiant et asse liein que pào et retirè lè rideaux, après quiet sè peinsâ que stu gaillâ avâi portant mé bu què li, que cein ne poivè pas allâ dinsè, et que po drumi decoutè faillâi étrè dein lo mémo état, et ye repart bâirè onco on demi-litre. Quand l'est que dévant, m'einlévine se ne tràovè pas onco on cocardier étai dein lo mâideliôn. « Parait que l'est la né dâi soulons, se sè dese, et ne sé pas porquiet n'aré pas atant pedi dè césiquie què dè l'autro », et l'eimportè amont ein sè deseint que y'avâi prâo pliace po trâi dein lo lhi. L'accoulliè assebin permi lè rideaux, decoutè l'autro, sein vouâiti se l'étiôn à betsevet ào pas et retracè après lo demi-litre. On troisiémo iadzo tràovè onco on soulon, que portè onco amont vai lè z'autro. Ma fâi, tant qu'à trâi fut bon! Ereintâ, tot ein radze et tot eimbrellicoquâ, n'a pas lo coradze ni la fooce dè ressaili, et sondzeint que quatre dein on lhi, l'étâi trâo, s'étâi dein on fauteuit iô ne tardâ pas à ronelliâ.

Lo leindéman matin, se reveillè tot eintoupenâ, et dévant d'avâi àovai lè ge, repeinsè à sè soulons et à son lhi que dâi étrè galé; mâ ein sè reveilleint tot dè bon, l'est tot ébayi dè vairè que son lhi n'étâi pas défé et que la fenétra étâi àoverta. « Parait que l'ont z'u vergogne, se sè peinsâ, l'ont refé lo lhi et l'ont decampâ pè la fenétra, mâ l'est portant on pou hianta, et ein vollicint vouâiti se y'avâi petètrè on étsila, ye vâi tot avau on homo moo, tot fracassi, tot émelluâ. »

L'étâi lo premi soulon, qu'avâi étâ portâ trâi iadzo amont lè z'égras et que noutron gaillâ avâi fourrâ trâi iadzo à travai lè rideaux dè la fenêtra crayant que l'étâi lè rideaux dâo lhi.

Un Lausannois arrivait l'autre jour dans une de nos petites villes, après une longue course à pied, exténué de fatigue et aiguillonné par un appétit dévorant. Il entre à l'hôtel et demande quelque chose à manger.

— Qu'avez-vous ? fait-il au garçon.

Après renseignements pris à l'office, ce dernier revient et dit: « En fait de viande il n'y a que du veau.

— Eh bien apportez un peu de veau et une salade.

La salade arrive la première ; elle était acceptable. Vient ensuite la viande. Le regard du voyageur est tout d'abord frappé par la forme du morceau ; il se penche, il le considère avec attention, il frappe dessus avec le dos du couteau ; c'était une vraie forteresse ; pas moyen de l'attaquer et d'en tirer quoi que ce soit : os dessus, os dessous, os de côté, tout était os enfin, arrosé de sauce brune.

Le Lausannois restant impuissant devant ce plat revêché et indigeste, pose le service à découper et se livre à ses réflexions. Tout à coup une idée lumineuse lui vient à l'esprit : Il sort son mouchoir de poche, s'en enveloppe le poignet, feint d'être blessé et tire avec humeur le cordon de la sonnette.

— Garçon, faites-moi le plaisir de me découper ma viande ; je ne puis guère le faire, dit-il, en soulevant la main emmaillottée.

Le garçon tourne et retourne le morceau sous le couteau qui s'ébrèche et la fourchette qui glisse ; puis sans rien dire, et le rouge au visage, il court à la cuisine où une vive altercation surgit avec la cuisinière, une grosse Allemande qui soutient dans un français impossible, que le morceau « il est pon et délicâte ».

Enfin, le garçon se fâche et revient avec une belle ration de rôti qu'il s'appête à découper.

— Merci, merci, fait le Lausannois en dégageant sa main et en remettant son mouchoir en poche, allez seulement mon ami, je puis faire seul maintenant.

L. M.

Fête des lutteurs bernois.

Un correspondant du *Genevois* donne d'intéressants détails sur le concours annuel des lutteurs bernois, qui a eu lieu dernièrement: « Figurez-vous sur le bord de l'Emme, dit-il, une verte pelouse dominée d'un côté par de grands rochers tombant à pic, de l'autre par le pittoresque château et par l'église de Berthoud, et dans les intervalles, un vénérable pont de bois centenaire et des monts couverts de forêts. Tel est le cadre si bien approprié à la fête ; c'est là que toute la population du voisinage accourt, car personne n'oserait manquer

à la solennité ; l'estrade rustique où elle se presse se couronne rapidement du plus ravissant bouquet de fleurs des vallées bernoises qu'on puisse imaginer ; au dehors même tout s'anime, les arbres qui dominent l'enceinte et les saillies des rochers jusqu'à des hauteurs vertigineuses sont émaillées de curieux.

C'est dans cette arène alpestre que le cortège fait son entrée, précédé par la musique de la ville et par un groupe d'enfants vêtus en armaillis. Les lutteurs, au nombre d'une soixantaine, en costume de paysans endimanchés, sont généralement de taille moyenne et de puissante carrure. Ils se divisent en deux camps ; les Oberlandais se rangent à droite, tandis que ceux de l'Emmenthal tournent à gauche, et les uns et les autres s'assoient sur l'herbe en attendant le combat. D'un côté un groupe de gymnastes prélude aux jeux par ses tours d'adresse et d'agilité.

Sur l'appel du jury, les joueurs s'avancent tour à tour dans l'arène ; ils ont endossé par dessus leur chemise et leur pantalon un court caleçon de forte toile par laquelle ils s'empoignent. Ce n'est pas seulement leur propre renommée qu'ils vont défendre, mais aussi celle de leur vallée et la rivalité des deux partis accroît encore l'intérêt de la lutte. Le corps penché, les jambes écartées, chacun épie les mouvements de son adversaire pour lui faire perdre l'équilibre ou pour l'enlever ; les muscles se tendent, les athlètes se serrent, se secouent, ils rugissent sous leur puissante étreinte, s'entraînent ou se repoussent ; parfois mettent un genou en terre et s'efforcent mutuellement de se faire perdre pied. Les encouragements, les rires et les hourras de la foule les animent.

A la nuit tombante, les vainqueurs sont proclamés et reçoivent chacun pour récompense un agneau enguirlandé.

L'album illustré : *Souvenir du Cours de répétition, des bataillons du III^e régiment d'infanterie, à Lausanne, en 1881*, par E. Déverin, dont nous avons déjà parlé, paraîtra dans le courant de l'automne. Cette jolie et amusante publication, composée d'une vingtaine de planches, contiendra entr'autres les portraits des principaux officiers des trois bataillons, et une série de croquis humoristiques. — On peut souscrire chez l'auteur ou au bureau du Conteur. — Prix de souscription 1 fr. — En librairie 1 fr. 25.

En souscription, pour paraître très prochainement :

III^{me} édition du VOYAGE DE FAVEY ET GROGNOUZ, augmentée d'un nouveau récit :

Course à Fribourg et à Berne

avec Favey et Grognoz, pendant le *Tir fédéral*
Prix pour les souscripteurs 1 fr. 20. —

En librairie 1 fr. 50.

L. MONNET.